

ROYAUME DU MAROC

DÉCLARATION PRONONCÉE PAR S.E M. MOHAMED BASRI, AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DU ROYAUME DU MAROC AUPRÈS DE L'ORGANISATION POUR L'INTERDICTION DES ARMES CHIMIQUES À LA VINGT-NEUVIEME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES

(La Haye, 25 novembre-29 novembre 2024)

**Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Excellences,
Cher(e)s collègues,**

Je voudrais tout d'abord exprimer mes vives félicitations à Son Excellence M. Almir Šahović, Ambassadeur et Représentant Permanent de la Bosnie-et-Herzégovine auprès de l'OIAC, pour sa nomination en tant que Président de la 29^{ème} Session de la Conférence des États parties et lui faire part du plein soutien de la délégation du Maroc, tout en souhaitant que les travaux de notre Conférence soient couronnés de succès.

Je tiens à féliciter Son Excellence M Suljuk Mustansar Tarar, Ambassadeur et Représentant Permanent du Pakistan auprès de l'OIAC, pour ses efforts remarquables et sa brillante présidence de la 28^{ème} session de la Conférence.

Je souhaite également exprimer le soutien continu de la délégation marocaine au Directeur Général de l'OIAC, Son Excellence M. Fernando Arias, pour son engagement constant et sans faille dans la réalisation des nobles objectifs de notre Organisation, ainsi que pour son rapport pertinent et instructif. Ce rapport constitue une source d'inspiration précieuse pour le bon déroulement de nos travaux. Je saisis cette occasion pour saluer également le professionnalisme et le dévouement de l'ensemble des membres du Secrétariat Technique.

Ma délégation s'associe à la Déclaration du Groupe africain, prononcée par le Coordonnateur S.E.M Francis Kotia, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République du Ghana et à celle du Mouvement des Pays Non Alignés et de la Chine, prononcée par S.E. Mme Mirjam Blaak Sow, Ambassadeur, Représentant Permanent de la République d'Ouganda.

Monsieur le Président,

La coopération de longue date entre le Maroc et l'OIAC, au service des nobles objectifs de la Convention, s'est encore une fois distinguée en cette année 2024 qui a connu une dynamique exceptionnelle qui a été surtout illustrée par la tenue au Maroc de la toute Première Conférence Internationale sur le rôle de l'Intelligence artificielle dans la mise en œuvre de la Convention (Conférence de Rabat sur l'IA, octobre 2024).

Cette dynamique témoigne de l'engagement sans faille du Royaume, en tant que partenaire crédible, dans le cadre de l'effort mondial pour la lutte contre l'emploi des armes chimiques. Dans ce sillage, le Maroc réitère, une fois encore, son soutien inconditionnel aux nobles objectifs de la Convention et son engagement à œuvrer sans relâche à leur mise en œuvre et, avec la plus grande fermeté, sa condamnation de l'emploi d'armes chimiques par quiconque, où que ce soit, en toute circonstance et pour n'importe quelle raison.

Le Maroc s'est toujours engagé dans l'effort mondial visant à mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive, et continue de contribuer activement aux initiatives de la communauté internationale contre la prolifération de ces armes et leur utilisation notamment par des acteurs non étatiques.

À ce titre, ma délégation salue avec intérêt les progrès significatifs réalisés, notamment la destruction totale et complète des stocks d'armes chimiques déclarés. Toutefois, il est crucial de ne pas perdre de vue les autres défis persistants et émergents.

Ma délégation se réjouit de sa participation à la visite fructueuse organisée conjointement par le Japon et la Chine au profit de la délégation du Conseil Exécutif aux sites de destructions des armes chimiques abandonnées sur le territoire de la Chine et demeure convaincue que l'élan de coopération entre les deux pays ainsi que les efforts conjoints conduiront à l'achèvement de cet exercice.

Pour réaliser notre objectif commun d'un monde définitivement libéré des armes chimiques, le Royaume du Maroc invite les États parties à persévérer dans un esprit d'unité et de dialogue constructif, afin de protéger la norme, renforcer l'unité et préserver le caractère technique de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Ma délégation réitère son appel de maintenir les efforts visant à renforcer les capacités des États parties, en particulier en Afrique et ce, afin d'assurer une mise en œuvre équilibrée et optimale de la Convention. Les activités de renforcement des capacités doivent demeurer une priorité de notre Organisation, afin de permettre aux États Parties de s'acquitter pleinement de leurs obligations au titre de la Convention et de contribuer de manière efficace et efficiente à la lutte contre la menace du terrorisme chimique dans le monde.

A ce titre, le Royaume du Maroc, en tant que membre du Comité de Pilotage du programme Afrique « *Steering Committee* », se réjouit des avancées réalisées dans le cadre de la 6^{ème} phase du Programme pour l'Afrique, et continuera d'y contribuer pour accélérer la mise en œuvre des objectifs à court et à long terme identifiés au titre dudit Programme pour le terme 2023-2025.

En exprimant nos remerciements aux pays qui apportent une contribution financière volontaire à ce Programme, ma délégation estime que sa pérennité dépend essentiellement d'un mode de financement plus stable et durable assuré par le budget ordinaire de l'Organisation.

Dans ce sillage, le Royaume du Maroc rappelle avec satisfaction l'organisation au Maroc, du 24 au 27 juin 2024, de la seconde édition de la formation sur la Préparation des Hôpitaux aux incidents chimiques HOSPREP et ce, après une 1^{ère} édition réussie organisée fin 2022 ainsi que du cours avancé sous le thème « décontamination et évacuation de masse » tenu à Rabat du 16 au 21 septembre 2024.

Monsieur le Président,

Comme vous le savez, le Royaume du Maroc a organisé conjointement avec le Secrétariat Technique, la Conférence de Rabat sur l'IA. A cet effet, je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour le soutien précieux et la coordination exemplaire du Secrétariat Technique de l'OIAC dans l'organisation et la réussite de cet événement international d'envergure, ainsi que ma grande appréciation de la qualité du partenariat entre le Maroc et l'OIAC.

Cette Conférence a permis de rassembler un nombre significatif de décideurs gouvernementaux, d'experts marocains et internationaux, d'acteurs de l'industrie chimique et de la Société Civile issus des différentes régions du monde, pour échanger sur la question de l'IA en rapport avec la mise en œuvre de la CIAC, mais également explorer les moyens d'assurer une utilisation responsable de l'IA au service de la paix et de la sécurité internationales. Cette conférence a été une occasion pour démontrer encore une fois, le rôle central de l'OIAC en tant que facilitateur de coopération entre les gouvernements, les scientifiques et les acteurs d'industrie.

Les échanges au cours de cette Conférence ont souligné des aspects novateurs, particulièrement l'immense potentiel de l'IA pour le mandat de l'OIAC, notamment le renforcement des capacités de vérification et de la sécurité chimique. De surcroît, il a été largement accordé la nécessité de réguler de manière responsable l'utilisation de cette nouvelle technologie afin d'atténuer les risques d'usage abusif et toute utilisation à mauvais escient, notamment par des acteurs non étatiques.

Dans cette perspective, l'initiative de Monsieur le Directeur Général de créer un groupe de travail temporaire relevant du SAB, dédié à l'étude approfondie de l'Intelligence Artificielle et de ses implications, constitue une décision pertinente qui devra consolider les résultats de la Conférence de Rabat et celle de Berlin et permettra à l'OIAC et aux Etats parties d'avancer de manière proactive dans ce domaine, en les dotant d'une meilleure compréhension des enjeux et des opportunités liées à l'IA.

A cet égard, le Maroc réaffirme son engagement à jouer un rôle de premier plan dans toutes les initiatives visant à renforcer l'utilisation responsable de l'IA et des technologies émergentes au service de la paix et de la sécurité internationales. Cette Délégation se tient prête à collaborer activement avec l'OIAC et les Etats Parties pour promouvoir des projets novateurs dans ce domaine et à participer au développement de plateformes de coopération qui garantiront une utilisation éthique, pacifique et sécurisée de ces technologies, tout en veillant à ce qu'elles bénéficient à l'ensemble des États parties, notamment en Afrique.

Le Maroc appelle à poursuivre un dialogue ouvert et constructif au sein de l'OIAC sur ce sujet important afin de répondre aux défis et tirer le meilleur parti des opportunités que l'IA peut offrir aux Etats partie et *in fine* contribuer au renforcement de la mise en œuvre la CIAC.

Le Maroc souhaite, également, souligner l'importance stratégique du rôle joué par le Conseil Consultatif scientifique (SAB) et le Comité Consultatif pour l'Éducation et la Sensibilisation (ABEO) dans l'approfondissement des réflexions et la sensibilisation aux questions touchant, entre autres, les sciences et technologies. Leur contribution est particulièrement cruciale sur des sujets d'actualité comme les technologies transversales, notamment l'intelligence artificielle.

Monsieur le Président,

La menace du terrorisme chimique demeure une sérieuse préoccupation qui interpelle les Etats parties. Dans ce cadre, ma délégation salue la pertinence des activités du Groupe de travail à composition non limitée sur le terrorisme chimique, présidé par SE M. Vusumuzi Madonsela, Ambassadeur, Représentant Permanent d'Afrique du Sud. Avec l'accompagnement du Secrétariat, les États parties doivent se doter des capacités nécessaires, afin de contrecarrer cette menace alarmante et sans cesse croissante.

Ma délégation réitère la nécessité d'approfondir la coopération entre le Secrétariat et les Etats Parties en matière de la gestion des différentes catégories d'urgences chimiques en l'occurrence, les aspects de prévention, d'évaluation des menaces et de première réponse aux attaques terroristes chimiques et en encourageant davantage une meilleure présence des femmes aux différents ateliers et cours de formation organisés par le Secrétariat Technique de l'OIAC.

Et d'ajouter qu'il est important de soutenir et renforcer les législations nationales visant la lutte contre le terrorisme chimique par des acteurs non étatiques, notamment par la mise en place de mécanismes nationaux permettant de contrôler les produits à double usage, en vue de contrecarrer toute menace du terrorisme chimique.

Ma délégation réaffirme l'importance que revêt la coopération sud-sud en matière de renforcement des capacités et d'échange de bonnes pratiques. Une coopération Sud-Sud active, est aussi un levier pour promouvoir la mise en œuvre de la Convention, notamment en Afrique.

Monsieur le Président,

Cette Conférence annuelle est une occasion idoine pour tous les Etats parties pour aller de l'avant, avec détermination et abnégation, et œuvrer collectivement pour le respect de l'interdiction mondiale de l'utilisation des armes chimiques en redoublant les efforts et en renforçant notre engagement pour un monde sans armes chimiques. Ma délégation continuera à soutenir toute proposition de nature à garantir et à assurer le bon fonctionnement de l'Organisation et l'accomplissement efficace de son mandat.

Je vous remercie de votre aimable attention et souhaite que cette déclaration soit considérée comme un document officiel de la vingt-neuvième session de la Conférence des Etats Parties.